

Institut International des Droits de l'Homme

La lettre de l'Institut

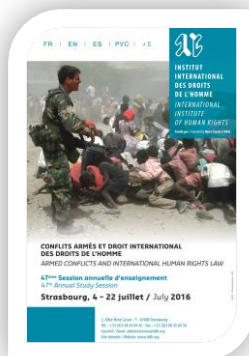
Edition **Septembre-octobre 2015**

L'Institut International des Droits de l'Homme œuvre pour la promotion et la protection des droits de l'homme à travers la formation et la recherche. Afin de vous tenir au courant de nos activités et de vous faire découvrir nos membres, nous publions désormais tous les deux mois une lettre d'information.

Nos sessions de formation

Vous trouverez dans cette section les dernières informations relatives à nos sessions de formation.

Session annuelle d'enseignement



47^{ème} session annuelle d'enseignement « Conflits armés et droit international des droits de l'homme » à Strasbourg.

La 47^{ème} session annuelle d'enseignement se déroulera du 4 au 22 juillet 2016 à Strasbourg et portera sur le thème « Conflits armés et droit international des droits de l'homme ». Le programme non définitif de la session est disponible sur [notre site internet](#).

Sessions de formation à l'étranger

4^{ème} session d'enseignement en droit international des droits de l'homme à Port-au-Prince (Haïti).

Organisée par l'IIDH à l'initiative de l'Ambassade de France en Haïti, avec l'appui de la Délégation de l'Union Européenne en Haïti et le concours de l'Initiative de la Société Civile (ISC), cette session se déroulera du 1^{er} au 11 décembre 2015. Le thème de cette session est « L'application du droit international des droits de l'homme en droit interne ». Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter [notre site internet](#).

Que s'est-il passé lors de nos dernières sessions de formation ?

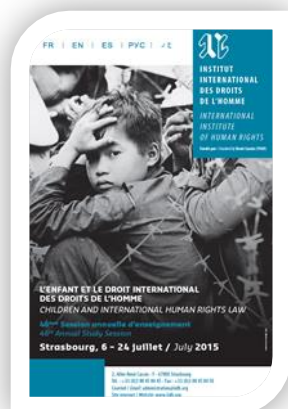
6^{ème} session d'enseignement en droit international des droits de l'homme à Dakar (Sénégal).

Organisée par l'IIDH et la Représentation en Afrique de l'Ouest de la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, avec le soutien du Ministère français des affaires étrangères, cette session s'est déroulée du 7 au 18 septembre 2015. Elle portait sur le thème « Droit international et comparé des droits de l'homme ». Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter [notre site internet](#).

18^{ème} Cours d'été sur le droit des réfugiés à Strasbourg

Le 18^{ème} Cours d'été sur le droit des réfugiés a eu lieu du 22 juin au 3 juillet 2015 à Strasbourg. Il a été conjointement organisé par la Représentation de l'UNHCR en France et l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg (IIDH). Il a eu lieu au Centre européen de la jeunesse du Conseil de l'Europe. Les enseignements ont été dispensés en français par des experts de l'UNHCR, ainsi que par des spécialistes du monde académique, institutionnel, judiciaire et associatif. L'objectif de cette formation consistait à promouvoir l'enseignement du droit international des réfugiés et une meilleure connaissance des principes fondamentaux régissant la protection internationale des personnes relevant du mandat de l'UNHCR. Le cours visait également à développer chez les participants une compréhension commune tant des nouveaux défis qui affectent la protection internationale des réfugiés et demandeurs d'asile que des actions qui permettent un renforcement des mécanismes de protection en faveur de ceux-ci. Ce cours d'été a réuni 70 participants originaires de 29 pays.

46^{ème} session annuelle d'enseignement sur « L'enfant et le droit international des droits de l'homme »



La 46^{ème} session annuelle d'enseignement a porté sur « L'enfant et le droit international des droits de l'homme » et s'est déroulée du 6 au 24 juillet 2015 à Strasbourg. Elle a couvert des thèmes tels que la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, la protection de l'enfant dans les conflits armés, la protection internationale de l'enfant migrant, la protection de l'enfant contre l'exploitation sexuelle, la protection de l'enfant et les nouvelles technologies ou encore la lutte contre le travail forcé des enfants. Cette session a réuni 259 participants et les cours ont été dispensés en 4 langues. M. Serge Paul NTAMACK EPOH, originaire du Cameroun, et Mme Nadia NAHMAN, originaire de Guinée, ont été diplômés de l'IIDH. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter [notre site internet](#).



Témoignage d'un participant

Strasbourg in my Mind

Maria Josefina G. San Juan - Torres

De part mon statut de juge à la Cour, j'ai été conduite, involontairement au départ, à m'intéresser à la défense des droits humains. Je me suis trouvée face à de nombreux cas difficiles impliquant des enfants. J'ai alors réalisé qu'il était temps pour moi de m'orienter vers cette branche du droit qui m'intéressait personnellement et qui correspondait à mes convictions personnelles. Je me suis donc rendue à Strasbourg en tant qu'étudiante, à nouveau.

Strasbourg avait déjà été une étape importante dans ma carrière de juriste. En effet, il y a dix-sept ans, j'avais eu l'occasion de participer au cours d'été sur les droits des enfants organisé par l'Institut fondé par le réputé et respecté défenseur des droits humains, René Cassin. Cette arrivée à Strasbourg a donc été pour moi un moment de nostalgie mêlé d'une certaine appréhension de savoir à quel point la ville de Strasbourg avait pu changer mais également à quel point j'avais pu, moi-même, changer. J'avais ainsi participé, en tant qu'étudiante, à la session de 1994 où j'avais obtenu le diplôme de l'IIDH puis en tant qu'intervenante en 1998.

Ce qui m'a particulièrement marqué a été le climat chaud et sec qui m'a accueilli. Venant d'un pays au climat tropical, je n'étais pas préparée à cela. C'était un été particulièrement chaud que je ne peux qu'attribuer aux effets du réchauffement climatique mais ce n'est pas le sujet qui nous intéresse ici.

En réalité, j'étais ravie d'être de retour à Strasbourg en tant qu'étudiante. Le thème de cette 46ème session annuelle d'enseignement traitait, en effet, d'un sujet qui me tient particulièrement à cœur : les droits des enfants.

Les premiers jours ont été consacrés à la procédure habituelle d'inscription et à renouer les liens avec le personnel de l'Institut qui m'ont aidé et avec lequel j'ai travaillé durant les sessions des années 1990. J'ai également pu retrouver certains de mes anciens professeurs qui réalisent leurs engagements et leurs plaidoyers en faveur des droits de l'homme en continuant d'enseigner à la session annuelle d'enseignement de l'Institut. Ces moments ont été, pour moi, particulièrement stimulants et enrichissants.

J'ai été particulièrement impressionnée par le déroulement de la cérémonie d'ouverture de la session qui s'est tenue au Conseil de l'Europe. Cette

cérémonie formelle, et le programme de celle-ci, a été menée par de brillants représentants du Conseil de l'Europe et de l'Institut International des Droits de l'Homme, ce qui a apporté une touche de dignité et d'honneur pour les participants. Une autre cérémonie de bienvenue a été organisée par la Ville de Strasbourg au sein de l'Hôtel de Ville en présence de l'adjoint au maire. Ont également été organisés les visites des hauts lieux historiques et institutionnels comme le Conseil de l'Europe, le Parlement Européen ou encore l'ancien camp de concentration de Struthof. Ces excursions participent certainement au rayonnement de l'Institut et permettent de créer une atmosphère de travail. Elles ont un impact sur les participants qui sont présents pour apprendre mais pas simplement comme simples spectateurs de cette session d'été.

La session a ensuite démarré avec une série de conférences portant sur différents problèmes relatifs aux droits des enfants. Je vais ici me permettre de mettre en avant ce qui m'a paru être les points essentiels de la session annuelle d'enseignement :

UNE APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE : Alors que le sujet principal était les droits des enfants, le programme de la session d'été a traité un large éventail des sous-thèmes relatifs aux droits des enfants selon différentes perspectives et approches – l'application des lois, les questions liées au ministère public, au domaine judiciaire et aux ONG. Le sujet n'a pas été uniquement traité de manière juridique mais a également permis d'acquérir une vision philosophique et sociologique couplée des expériences pratiques des intervenants et des participants.

LA DIVERSITÉ DES PARTICIPANTS : La composition des participants et des intervenants, travaillant sur des disciplines différentes et venants de différents pays, a été un formidable tremplin favorisant les interactions, les réflexions et les discussions. Les différences culturelles et sociales ont permis de donner à cette session une perspective globale des tendances actuelles relatives aux droits des enfants. Ce mélange hétérogène des participants a contribué à créer des échanges de grande qualité.

MÉTHODOLOGIE : Les conférences étaient dispensées par des experts et des professionnels qui n'avaient pas uniquement une connaissance théorique complète du sujet mais également une solide expérience en la matière.

Les cours sont dispensés de la même manière que des conférences avec peu d'opportunités d'interactions. Alors que cette manière conventionnelle et traditionnelle d'enseigner est un outil certain de diffusion des informations en raison du grand nombre de participants, il aurait été plus intéressant de mettre en place certains moments réservés aux travaux de groupes et aux discussions. Ceci aurait peut être pallié la monotonie des journées intensives de cours qui épuisent mentalement et physiquement les participants et les intervenants. Ceci a été accentué par la chaleur exténuante et l'absence de

climatisation. Le programme des cours devrait, peut-être, être étalé afin de faciliter les rencontres avec les intervenants en dehors des salles de cours. En tant que participante venant de loin, ces opportunités de discussions et de réflexion avec les experts auraient été indiscutablement pertinentes et utiles.

La mise en place de groupes de travail sur différents sujets sélectionnés lors de discussions d'approfondissement aurait été plus appréciable et profitable en lieu et place de conférences couvrant un nombre importants de questions. Ces discussions auraient pu être ajoutées aux cours pédagogiques dispensés.

Il convient également de remarquer que ces cours étaient dispensés par des experts qui avaient non seulement des connaissances pointues mais aussi une véritable expérience pratique dans de nombreux pays. Nous avons appris énormément d'eux. J'ai aussi étudié parmi des étudiants venant du monde entier qui avaient des connaissances riches et diverses. La plupart d'entre eux avaient une expérience importante en matière de droits de l'homme, ce qui a conduit à des discussions riches et intéressantes sur des problèmes généraux et sociaux relatifs aux enfants.

LOGISTIQUE ET ASSISTANCE. Le personnel administratif de l'Institut a été très aimable, serviable et encourageant. Nous avons admiré leur patience, leur persévérance et leur professionnalisme dans la gestion d'un groupe important de participants venant de différents pays et travaillant dans différents domaines. La barrière de la langue ne fut pratiquement pas un souci puisque tout avait été pensé. Les salles de cours n'étaient pas propices à la concentration et à l'apprentissage en raison d'un manque de climatisation et d'une vague de chaleur importante sur l'Europe mais je pense que personne ne peut blâmer l'Institut pour cela.

Le lieu d'hébergement au sein de l'Université est également un élément unique de cette session d'été. Cette organisation favorise les interactions de groupe, ce qui fait partie de l'expérience à Strasbourg. Les participants étaient amenés à discuter entre eux en dehors des salles de cours et ceci a permis la rencontre de personnes intervenant dans des domaines différents et venant de différentes parties du monde.

Pour conclure, la session annuelle de l'Institut n'a pas seulement été une session de formation sur le droit des enfants ou sur les droits de l'homme, bien que cette mission fût accomplie. Je voulais me trouver dans un environnement de travail qui soit réellement international, divers, dynamique et stimulant par la rencontre de personnes ayant des perspectives et des expériences différentes. Les participants étaient passionnés par cet enseignement et leur enthousiasme était contagieux.

Je termine ce témoignage sur une note positive et pleine d'espoir. J'espère que l'Institut pourra continuer à organiser ces sessions annuelles d'enseignement et à alimenter ce forum inspirant et productif porteur de changements positifs. Cet héritage de René Cassin, poursuivi par l'IIDH, a été pour moi une véritable expérience de vie.



Nos contributions à la recherche

Afin de contribuer à faire avancer la recherche dans le domaine des droits de l'homme, nos représentants participent à de nombreuses manifestations. Nous publions régulièrement des ouvrages scientifiques et organisons des événements académiques.

Les Agendas du Président et du Secrétaire Général

Notre Président et notre Secrétaire général participent tout au long de l'année à des conférences, colloques, tables rondes et autres manifestations traitant de thématiques liées aux droits de l'homme.

Agenda du Président en septembre-octobre

6 – 7 septembre : Réunion à Dublin du Panel consultatif pour les candidatures aux fonctions de juges à la Cour Européenne des droits de l'homme

8 septembre : Rencontre avec M. Roland Ries, maire de Strasbourg

17 septembre : Signature de l'acte notarié en vue de l'examen par le Conseil d'Etat du projet de décret relatif à la Fondation René Cassin

18 septembre : Participation à la cérémonie d'installation de M. Rémy Heits, Premier Président de la Cour d'Appel de Colmar

18 septembre : Accueil de M. Masahima Degushi, Professeur à l'Université Ritsumeika de Kyoto

23 septembre : Réunion de l'Assemblée constitutive de l'Association des Amis de l'Institut

24 septembre : Participation au Conseil d'administration de la bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg

28 septembre – octobre : Vice-présidence du jury des concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature

Agenda de notre Secrétaire Général en septembre-octobre

29 août - 12 septembre : Professeur invité à l'Université de Buenos Aires

8 septembre - 10 septembre : Invitation à la Cour fédérale de Mendoza

21-22 septembre : Déplacement à Genève dans le cadre de la campagne pour l'élection au Comité des Nations unies contre la Torture.

23 septembre : Réunion du comité de rédaction de la RGDIP

8-9 octobre : Colloque de l'Institut international des droits de l'homme - Université de Toulouse

17 octobre : Réunion du Conseil de la SFDI

Manifestations scientifiques

4ème colloque annuel de l'Institut International des Droits de l'Homme.



Organisé par l'IIDH en partenariat avec l'Université Toulouse 1 Capitole, l'IRDEIC, l'Institut Fédératif de Recherche, le Centre d'Excellence Jean Monnet, l'Institut Maurice Hauriou et la Faculté de droit et de sciences politiques de Toulouse, ce colloque portait sur « La protection des droits de l'homme par les cours supranationales ». Il s'est déroulé les 8 et 9 octobre 2015 à Toulouse. Ce colloque a abordé différents thèmes : l'évolution des systèmes et des méthodes de protection, les défis contentieux et la question de l'avenir commun en matière de protection supranationale des droits de l'homme. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter [notre site internet](#).

Conférence du Franco-British Council du 11 juin 2015

Le Président de l'Institut, **Jean-Paul Costa**, a participé à la conférence tenue par le Franco-British Council à Londres le 11 juin 2015 sur le thème « **Magna Carta and the Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : Past, Present and Future** ». Cette organisation a pour objectif la promotion d'un travail commun de réflexion entre la France et la Grande-Bretagne sur différents thèmes d'actualité dont certains touchent directement la protection des droits de l'homme. Pour plus d'informations, veuillez consulter le [site internet du FBC](#) ainsi que [son rapport annuel 2015](#) (en anglais uniquement).

Conférence à la Cour Fédérale de Mendoza du 9 septembre 2015

A l'invitation de l'association des Magistrats et des fonctionnaires de la Justice nationale et fédérale de la Sectionnelle Cuyo, le secrétaire général de l'Institut, **Sébastien Touzé**, a donné une conférence à la Cour fédérale de Mendoza en **droit international des droits de l'homme** qui a eu lieu le 9 septembre 2015. Cette conférence a également été l'occasion de développer les relations de l'Institut et de signer un **accord de partenariat** avec l'association des Magistrats et des fonctionnaires de la Justice nationale et fédérale de la Sectionnelle Cuyo visant à instaurer une coopération entre les deux institutions en matière de formation et de recherche. La première manifestation conjointe sera organisée en septembre 2016 à Mendoza et prendra la forme d'un séminaire

d'une journée à destination des avocats, magistrats et universitaires. Est également prévue la mise en place d'une première session d'enseignement à l'Université de Buenos Aires qui aura également lieu en septembre 2016.

Nos activités pédagogiques

Clinique des droits de l'homme de Strasbourg

La Clinique rouvre ses portes le 16 octobre 2015.



Nos activités institutionnelles

Élection du Professeur Sébastien Touzé en tant qu'Expert auprès du Comité contre la Torture des Nations Unies

Le Professeur **Sébastien Touzé**, Secrétaire général de l'Institut international des droits de l'homme a été élu le 8 octobre, Expert auprès du Comité contre la Torture des Nations unies à partir du 1er janvier 2016 pour un mandat de quatre ans.

Nomination du Président Jean-Paul Costa en tant que Vice-Président du jury des concours d'entrée à l'ENM

Jean-Paul Costa, Président de l'Institut International des Droits de l'Homme a été nommé vice-président du jury des trois concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature, en qualité de conseiller d'État honoraire.

Élection du Président de la Cour européenne des droits de l'homme

Le nouveau président de la Cour européenne des droits de l'homme est Guido Raimondi, juge élu au titre de l'Italie. Son élection a eu lieu le 21 septembre 2015. **Guido Raimondi** prendra ses fonctions le 1^{er} novembre et succède au Président **Dean Spielmann**.

Création de l'Association des amis de l'Institut international des droits de l'homme – Fondation René Cassin

Dans la perspective de la transformation de l'Institut en Fondation, l'Association des amis de l'Institut international des droits de l'homme – Fondation René Cassin a été créée. L'Assemblée constitutive s'est réunie le 23 septembre 2015 et a élu :

- Président, **Michel DE SALVIA**
- Vice-Présidente, **Susana SANZ CABALLERO**
- Secrétaire général, **Andrew DRZEMCZEWSKI**

- Trésorier, **Jean-Pierre WACKER**
- Membre du bureau, **Peggy DUCOULOMBIER**

Promotion Jean-Paul Costa 2013-2014 de l'École du Centre Ouest des Avocats

Jean-Paul Costa, Président de l'IIDH, est le parrain de la promotion 2013-2014 de l'École du Centre Ouest des Avocats qui prêtera serment à la Cour d'Appel d'Orléans le 30 octobre 2015. A ce titre, cette promotion a été baptisée « Promotion Jean-Paul Costa ».



Du côté de nos membres

L'Institut International des Droits de l'Homme compte environ 300 membres (spécialistes et organisations) agissant pour les droits de l'homme, du monde entier. Cette section vise à les mettre à l'honneur et vous faire connaître leur travail, leur engagement vis-à-vis des droits de l'homme et de l'Institut. Si vous êtes membre de l'IIDH et que vous souhaitez apparaître dans la prochaine édition de « La lettre de l'Institut », nous vous invitons à nous contacter par email à administration@iidh.org

Dans cette édition, découvrez :



Laurence Burgorgue-Larsen

*Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Membre de l'Institut International des Droits de l'Homme*

J'ai découvert l'enseignement des droits de l'Homme alors que j'étais une jeune Maître de conférences ayant à peine soutenu par ma thèse de doctorat sur un sujet – *L'Espagne et la Communautés européenne. L'Etat des autonomies et le processus d'intégration européenne* – qui, ni de près ni de loin, n'abordait la question de la protection des droits...

Un cours était à pourvoir et on me l'a attribué d'office : il s'agissait d'enseigner 39 heures sur la Convention européenne des droits de l'homme. Passé le moment de désarroi (comment arriver à être pertinente dans un domaine que je ne connais pas ?), la découverte fut majeure ; il s'est agi d'une véritable *révélation* : j'ai été tout simplement saisie par la matière, ses enjeux, son importance pour les Etats (qu'ils soient de jeunes et fragiles Etats démocratiques

ou de vieilles démocraties). Surtout, j'ai pris la mesure ce qui était en réalité fondamental pour moi : le fait que l'Homme soit au centre des préoccupations du Droit.

Depuis, les droits de l'homme sont au centre de toutes mes passions, celles d'universitaire (comme professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne de Paris 1) et celles de juge (je suis actuellement membre de la Cour constitutionnelle d'Andorre).

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre mon engagement au sein de l'Institut International des droits de l'homme. Le fait de participer aux sessions d'enseignement à Strasbourg comme en Afrique (Sénégal et Cote d'Ivoire), sont des expériences inoubliables, tant l'exigence de transmission s'avère vitale et prend tout son sens. Les participants à ces sessions sont tous passionnés et conscients de l'importance, au quotidien, de connaître et de maîtriser le *droit* des droits de l'homme pour mieux faire en sorte que les Humains soient *in fine* tous protégés et ce quel que soit le pays où ils vivent. Les multiples activités de l'Institut participe à cette exigence vitale.

